

Journée de l'enfant africain : Appel à "l'accélération de la protection des enfants"

@rib News, 17/06/2017 – Source Xinhua Burundi : la société civile demande au gouvernement "d'accélérer la protection des enfants" d'ici 2030. Le président de la Fédération Nationale des Associations engagées dans le Domaine de l'Enfance au Burundi (FENADEB ; collectif d'ONG burundaises), Jacques Nshimirimana, a demandé au gouvernement burundais du président Pierre Nkurunziza, d'accélérer la protection des enfants du Burundi d'ici 2030. Ce plaidoyer ressort d'un communiqué de presse publié par la FENADEB à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Enfant Africain célébrée le 16 juin de chaque année.

Le thème de cette année choisi au niveau de l'Union Africaine (UA), qui interpelle tous les pays africains à prioriser "l'accélération de la protection des enfants" dans le processus de mise en œuvre des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) retenus pour l'agenda pluriannuel 2015-2030, est ainsi libellé : "Accélérons la protection, l'autonomisation et l'égalité des enfants en Afrique d'ici 2030". En effet, indique le communiqué, la protection des enfants contre toutes les formes de violence, est intégrée dans les 17 ODD, en allant de l'égalité des sexes jusqu'à la protection contre toute forme d'exploitation. Selon les résultats du dernier Recensement de la Population et de l'Habitat (RPH) au Burundi réalisés en 2008, les enfants burundais représentent 56% de la population nationale. "Au Burundi, ce n'est plus un secret pour personne, la pauvreté est une cause directe de la faim chez de nombreux enfants, et ruine leurs chances de parvenir à un développement dans plusieurs domaines de leur vie y compris la santé, l'éducation, le logement et l'espérance de vie. Cette situation est un véritable handicap à l'autonomisation et l'égalité des chances des enfants du pays", explique le communiqué. La FENADEB a saisi cette occasion pour demander au gouvernement burundais, de "faire sien ce thème choisi pour cette année" par l'UA, en donnant un coup d'accélérateur aux procédures de promulgation de la loi portant code de protection de l'enfant. Car, a-t-elle insisté, cette loi garantirait, de façon efficace, la protection, l'autonomisation et l'égalité des enfants chez les enfants burundais. Le communiqué demande en revanche aux enfants burundais, de "participer activement" à la reconstruction de leur patrie en mettant à la disposition de celle-ci, leur force et leur énergie. "Pour y parvenir, ces enfants doivent se refuser de participer à des activités politiciennes sous la houlette des politiciens véreux ; lesquels ne font que les aliéner au détriment des actions de leur développement", martèle le communiqué. Plutôt, nuance le communiqué, les enfants burundais gagneraient à "se concentrer aux études et à développer en eux des valeurs humaines, de tolérance et d'acceptation mutuelle dans leur différence". Aux organisations de la société civile (OSC) et aux agences du système des agences de l'ONU, la FENADEB a demandé de "rester vigilants pour le respect des droits de l'enfant burundais", surtout en situation de conflit.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});